



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY DE DÔME De Pétanque et de Jeu Provençal

Maison des Boulistes - Rue de Blanzat - 63100 CLERMONT-FERRAND

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 19 SEPTEMBRE 2025

Présents : Mrs PAPON – LUCARELLI - BIANCO – KETELS – LHÉRITIER – PERNET–PRADIER – POURRAT – MARGOTTIN - LOURS - CHATAGNIER

Mmes CELLERIER – FORGEREAU – CHATAGNIER - ARAUJO - COURTY

Excusés : Mrs VIDAL – POLINIÈRE

Absents : Mrs DURANTHON - MESLET

Mot du Président :

Bonsoir à tous, merci de votre présence, j'espère que vous avez passé de bonnes vacances, nous allons finir la saison.

Nous avons actuellement 6435 licenciés.

L'Assemblée Générale du CD 63 se déroulera le Dimanche 11 Janvier 2026 à 9 H à PONT DU CHATEAU.

Approbation du compte rendu du 19 Mai 2025 :

Approuvé à l'unanimité.

Championnats de France :

- Triplettes hommes et femmes les 21 et 22 Juin à PONTORSON :
 - Equipe RAFFIER – CARDOSO – TEISSONNIERE (LE CENTRAL), délégué M. BIANCO, ne sort pas des poules
 - Equipe COLOMBET – PICARD – HIOT (ARLANC), délégué M.PAPON, perd en 16°
 - Equipe BLANCARD – ESPINOSA – DUMAS (CHAMALIERES), délégué M. MESLET, perd au barrage
- Doublette mixte les 28 et 29 Juin à CHALON SUR SAONE :
 - Equipe COLOMBET – DAUPHANT (ARLANC), déléguée Mme CELLERIER, vice-championne de France, qualifiée pour l'année prochaine à AJACCIO
- Triplette jeu provençal du 4 au 6 Juillet à SAINT MARTIN DE CRAU :
 - Equipe PERRIOT – AMRINE – FABRE (VIC LE COMTE), déléguée Mme CHATAGNIER, perd en 32°
 - Equipe DAUPHANT – BILLAUD – CHESNEAU (ARLANC), délégué M. VIDAL, perd en 32°
- Triplettes jeunes à SAINT YRIEIX :

Délégué M. POURRAT.

Concernant les cadets d'AULNAT, Championnat de France à oublier, très mauvais comportement des jeunes.

Les juniors de SAINT GERMAIN LEMBRON perdent en 8° de l'Avenir.

- Triplette mixte les 19 et 20 Juillet à BERGERAC :
- Equipe BENNACER – LUCARELLI – CHARRETTE (CLERMONT FD PETANQUE 63), délégué M. BIANCO, perd en 32°
- Equipe COLOMBET – FAZZINO – CANO (ARLANC), qualifiée à la région, perd en ¼
- Doublette féminin et tête à tête masculin les 26 et 27 Juillet à SAINT YRIEIX,
- Equipe CHASTANET – HIOT (ARLANC), déléguée Mme ARAUJO, perd en 32°
- Equipe COLOMBET – BLASQUEZ RUIZ (ARLANC), délégué M. PAPON, est vice-championne de France
- Cerise sur le gâteau : Cyril BEGON (ARLANC), délégué M. POURRAT, est CHAMPION DE France

A déplorer que M. MONROS (ARLANC) qui s'était qualifié via la région s'est retrouvé seul sans délégué... Il perd en 32°

- Triplette vétérans les 20 et 21 Août à BOURG SAINT MAURICE :
- Equipe ORFEUIL – ANDRAUD – MAZEL (RIOM PETANQUE), déléguée Mme FORGEREAU, ne sort pas de poule
- Triplette Promotion les 23 et 24 Août à BOURG SAINT MAURICE :
- Equipe DELARBOULAS – PILLEYRE – MOSCATO (BILLOM), délégué M. VIDAL, ne sort pas de poule
- Doublette hommes et tête à tête féminin les 30 et 31 Août à MILLAU :
- Equipe SOULEYRE – JALICON (CHAMALIERES), délégué M. PERNET, perd en barrage
- Equipe BEGON – BILLET (ARLANC), délégué M. BIANCO, perd en ¼
- Brenda HIOT (ARLANC), délégué M. KETELS, perd en ¼
- Aurélia BLASQUEZ RUIZ (ARLANC), qualifiée à la région, déléguée Mme ARAUJO, perd en 32°
- Doublette jeu provençal du 4 au 7 Septembre à SAINT CYPRIEN :
- Equipe RAFFIER – MORTEYROL (LE CENTRAL), délégué M. POLINIERE, ne sort pas de poule
- Equipe RAVET – CORNET (ARTONNE), délégué M. BIANCO, ne sort pas de poule

A noter de beaux résultats pour l'ensemble des Championnats de France.

Informations FÉDÉRATION :

La somme de 1 € par inscription aux différents championnats sera versée à la Fédération en 2026.

Plus de mutation externe ou interne.

Le coût des mutations sera au maximum de :

- Non classés et promotions 50 €
- Honneurs 100 €
- Elites 200 €

Prix à définir par comités.

Pas d'augmentation concernant le prix des licences.

Pour les Championnats de France, poules finies le matin, reprise à 15 H.

Il y aura une Coupe de France féminine en 2027 mais on ne sait pas encore si elle se jouera à 4 ou 6 joueuses.

Il y aura également un championnat triplete mixte provençal en 2027.

Heures d'ouverture du Comité :

- Lundi de 14 à 16 H
- Vendredi de 10 à 14 H

-
- Finale CDC vétérans au CENDRE le 14 Octobre, délégué M. LUCARELLI
 - Finale CDC Open et Féminine aux BUGHES, organisé par la FANNY, le 19 Octobre, délégué M. PERNET
 - Finale CDC Provençal le 26 Octobre, faire un appel pour le lieu et l'organisation, déléguée Mme FORGEREAU
-

Commission de discipline :

Il y a trois suspensions, mais les licences n'ont pas été remises au CD, il est rappelé que la suspension ne court qu'à compter de la remise de la licence.

- M. DIF (ORCET) 6 ans
- M. LABRIAC (LE FOIRAIL) 2 ans
- M. FERREIRA (AUBIERE) 1 an

Commission sportive :

Une réunion est prévue le 26 Septembre à 17 H 15.

Les deux premières tours de la Coupe de France se joueront sur un week-end :

- Les 13, 14 ou 15 Mars,
- Les 12, 13 ou 14 Juin

Commission arbitrage :

Pourquoi ne pas imposer aux clubs qui organisent plus de 4 concours d'avoir un arbitre dans leur club ? A réfléchir pour la prochaine réunion.

Questions diverses :

Faire une lettre à l'issue des championnats départementaux aux joueurs qualifiés au France ou à la région en indiquant où ces derniers vont se jouer avec la date et le contact du délégué, prévoir également des essayages de vêtements.

Est-ce que CD pourrait réserver les chambres des jeunes pour les championnats régionaux ?

ARLANC demande une aide financière pour les Championnats d'Europe qui vont se dérouler à DOUAL. Oui à hauteur de 500 €.

Réunion des Présidents de secteur le Vendredi 3 Octobre à 18 H 30.

Réunion close à 22 H

Prochaine réunion VENDREDI 31 OCTOBRE 2025 à 18 H

Richard PAPON

Evelyne FORGEREAU